



INRAE  
INSTITUT NATIONAL  
RECHERCHES  
AGRICULTURE

ZONE  
D'EXPERIMENTATION

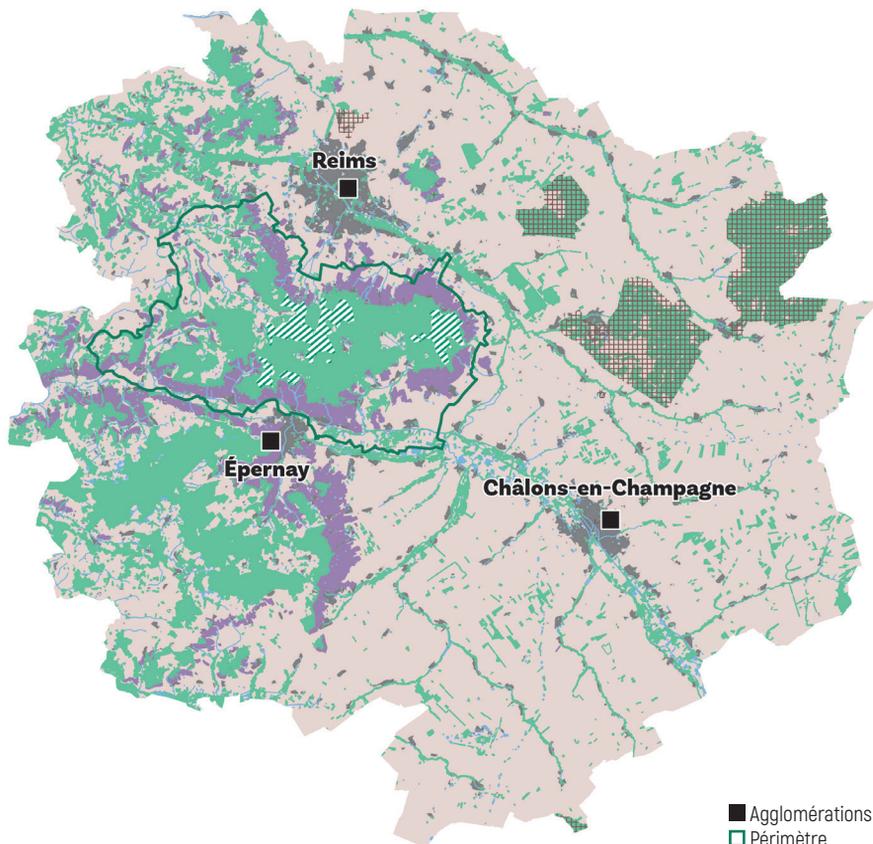
**CHARTRE  
FORESTIERE  
DE TERRITOIRE**  
du Triangle  
Marnais



MONTAGNE  
DE REIMS



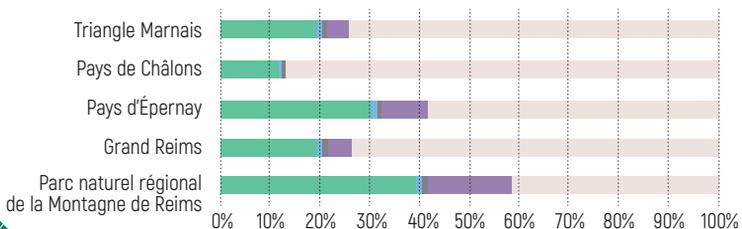
# LE TRIANGLE MARNAIS



Sources : BD TOPO®V3-©IGN Paris 2022, Express Admin®-©IGN Paris 2017.  
 Copie et reproduction interdite.  
 Réalisation : Parc naturel régional de la Montagne de Reims, octobre 2022.

- Agglomérations
- Périomètre
- Parc naturel régional de la Montagne de Reims
- ▨ Forêts d'Exception®
- Surface boisée
- Surface hydrographique
- Bâti
- Vignoble
- ▨ Enceintes militaires
- Autre

**Superficie des modes d'occupation du sol**



# SOMMAIRE

P.4

**Une Charte forestière,  
pour quoi faire ?**

P.8

**Diagnostic  
Économie**

p.14

**Diagnostic  
Gestion durable**

P.22

**Diagnostic  
Tourisme durable et social,  
histoire et patrimoine**

Édition du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de la Montagne de Reims.  
Chemin de Nanteuil, 51480 POURCY.

Directrice de publication : Caroline BENOIT. Responsable de publication : Olaf HOLM.

Design graphique, illustrations : okowoko.fr. Rédaction : Thibaud RAULT, Solène du PUY.

Crédits photos : © Cyrille Beudot, © Marion Colombet, © Christophe Manquillet, © ONF

Impression : Nord Imprim. Ce document est imprimé sur du papier certifié 100% PEFC, issu de forêts gérées durablement, avec des encres à base végétale, par un imprimeur Imprim'vert. Dépôt légal : 2022.



# UNE CHARTE FORESTIÈRE pour quoi faire ?

## L'importance des forêts sur le territoire

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims a été créé en 1976, entre autres pour **préserver le plateau forestier qui figure parmi les plus importants de la Marne** (20 000 ha, 40% du territoire du Parc, 14% de la surface forestière de la Marne). Depuis sa création, le Parc naturel régional a pour objectif de concilier la préservation du massif forestier avec la valorisation économique, tout en permettant le développement des activités de loisirs.

Le Parc naturel régional est situé au cœur du Triangle Marnais, qui regroupe 80 % de la population de la Marne et la majorité des entreprises de la filière forêt-bois, regroupées autour des agglomérations de Reims, d'Épernay et de Châlons-en-Champagne. Cette répartition explique pourquoi le territoire du Triangle Marnais a été choisi pour la Charte forestière de territoire.

Avec un territoire boisé à 19%, pour 10 000 ha de forêt publique et 60 000 ha en privée (sans compter les enceintes militaires), la forêt et le bois constituent un **enjeu important pour le Triangle marnais** et ont une place privilégiée.

Cette ressource naturelle et renouvelable doit bénéficier d'une gestion durable et multifonctionnelle à inscrire au sein d'une stratégie territoriale qui lie lieux de production et de consommation.

## Historique de création de la Charte forestière de territoire

Entre 2011 et 2014, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims a réalisé une étude sur l'intégration des énergies renouvelables sur son territoire.

Étant constitué à 40% de surface forestière, le bois-énergie est ressorti comme le plus gros potentiel du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. Afin de connaître la ressource locale en bois-énergie et en bois d'œuvre, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et les Communes forestières ont réalisé, entre 2015 et 2019, un **Plan d'approvisionnement territorial** en bois-énergie et en bois d'œuvre à l'échelle du Triangle Marnais.

À la suite de la réalisation du Plan d'approvisionnement territorial, des axes de travail, en corrélation avec les grands objectifs d'une Charte forestière de territoire, ont été définis.

Ces axes ont fait émerger une réelle prise de conscience de l'intérêt de la ressource en bois. Cette ressource renouvelable non-délocalisable a un rôle majeur dans le stockage du carbone et répond parfaitement aux enjeux de lutte contre le dérèglement climatique et l'épuisement des ressources fossiles.

L'élaboration du Plan

d'approvisionnement territorial a également permis de révéler un manque de communication au sein de la filière, élément déclencheur des réflexions sur la création d'une Charte forestière de territoire qui vise à fédérer les partenaires et leur faire prendre conscience de leur importance pour le territoire du Triangle Marnais.

### Ancrer les actions au territoire

Toutes ces actions ont permis de faire naître une vraie dynamique auprès des élus locaux et des acteurs de la filière pour développer une Charte forestière de territoire. Cette démarche ne constitue pas un outil supplémentaire, mais plutôt un **moyen de coordonner les différentes politiques publiques et mettre en réseau tous les acteurs de la filière forêt-bois sur le territoire du Triangle Marnais en lien avec le niveau régional.**

Ce projet permet de multiplier les échanges, les partenariats et permet de faciliter la coordination entre les différentes stratégies, telles que la mutualisation avec la démarche Forêt d'Exception®, portée par l'Office national des forêts, les groupes de travail organisés par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et bien d'autres. L'objectif est d'amorcer cette réflexion en **concertation** et de **co-construire** un programme d'actions par et pour les partenaires autour d'objectifs partagés pour répondre aux attentes et trouver des solutions aux problématiques rencontrées.



### Plus-value de la Charte forestière de territoire

Depuis 2019, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims travaille à l'élaboration, avec les acteurs publics et privés du territoire, d'une Charte forestière de territoire afin de **mettre en lien et en cohérence toutes les initiatives et politiques forestières sur le territoire du Triangle Marnais.**

**L'utilisation efficace des ressources forestières, la préservation de la biodiversité, la valorisation des entreprises, le développement économique durable sont des enjeux majeurs sur le territoire.**

La Charte forestière de territoire du Triangle Marnais est un outil à disposition des élus qui permettra d'amorcer, en coopération avec les acteurs locaux et ceux de la filière forêt-bois, un **projet stratégique cohérent pour le Triangle Marnais en faveur d'une forêt multifonctionnelle**, et de le traduire en un programme d'actions pluriannuel. C'est un outil d'aménagement et de développement durable des territoires, insérant davantage les forêts dans leur environnement économique, écologique, social, culturel et patrimonial.

Ce document a pour but de résumer les enjeux des diagnostics de manière pédagogique.

Les atouts et opportunités seront représentés sous forme cartographique, infographique et le programme d'action sera résumé pour illustrer les actions mises en place pour relever les défis auxquels le territoire devra se confronter. La totalité des actions est disponible en ligne.

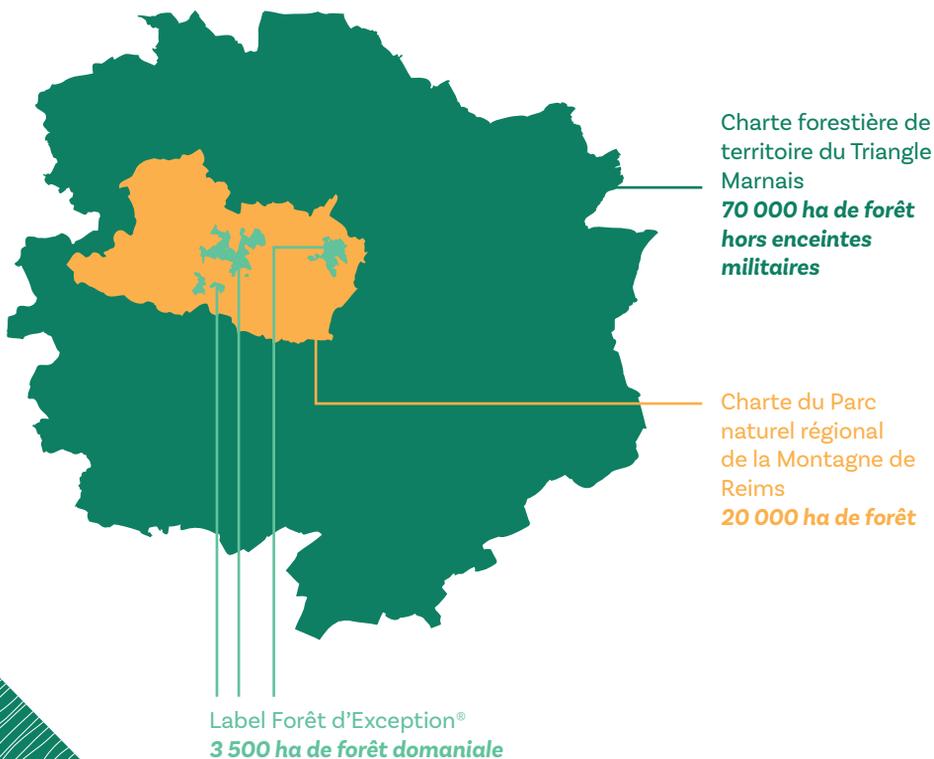
# MUTUALISATION

## et cohérence des démarches



Depuis 2022, la Charte forestière de territoire du Triangle Marnais a été mutualisée avec le programme Forêt d'Exception® Montagne de Reims. Cette mutualisation est une réelle opportunité de fédérer les acteurs autour d'une ambition commune de gestion multifonctionnelle des massifs forestiers. Sur le territoire, les trois stratégies forestières sont cohérentes et prouvent le désir des acteurs de coconstruire des démarches ambitieuses.

**Trois stratégies** pour **trois territoires** et **trois ambitions** qui entrent en résonance pour arriver à une gestion concertée de la forêt sur le territoire.



## Trois stratégies sur trois territoires avec trois ambitions



Stratégie visant la gestion durable et multifonctionnelle des forêts en déclinaison des orientations forestières régionales

Les orientations de la Charte forestière de territoire s'appliquent sur le territoire du Parc. C'est le « service minimum » que la Charte du Parc naturel régional de la Montagne de Reims doit intégrer.



Stratégie visant la préservation des patrimoines forestiers (naturels, culturels, paysagers) notamment par une gestion adaptée et la valorisation sociale et économique des ressources forestières

La Charte du Parc naturel régional de la Montagne de Reims est le « + Parc » de la Charte forestière de territoire. Dans certains domaines (exigences réglementaires et enjeux majeurs), elle est plus ambitieuse, plus précise, spatialisée et éventuellement prescriptive.



Stratégie exemplaire en matière de connaissance, protection, gestion et valorisation (produits « bois », accueil, tourisme), dans un objectif de transfert d'expériences sur les massifs forestiers « ordinaires »

La stratégie « Forêt d'Exception » intègre les orientations de la Charte du Parc dans tous ses domaines (patrimoine, culture, tourisme ...) dans une approche d'exemplarité, d'innovation et de transfert d'expériences au bénéfice des autres forêts du territoire

# DIAGNOSTIC économie

## FORCES À CULTIVER

- ▲ **Des forêts publiques et privées gérées et certifiées,**
- ▲ Une filière présente et active sur le territoire,
- ▲ Des arbres qui arrivent à maturité,
- ▲ Ressource locale importante en bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie,
- ▲ **Qualité de bois : bonne à moyenne (bois d'œuvre, d'industrie et énergie),**
- ▲ **De nombreuses entreprises artisanales,**
- ▲ Une source de savoir-faire locaux,
- ▲ Le travail du bois, une activité traditionnelle et artisanat de qualité,
- ▲ Forte valeur ajoutée dans le bois construction à l'échelle régionale,
- ▲ Offre de formations structurée aux échelles territoriales et régionales.

## DÉFIS À RELEVER

- ▲ Un contexte de forte concurrence et d'évolutions technologiques à l'extérieur du territoire et à l'étranger,
- ▲ Un manque de notoriété préjudiciable à la captation de compétences et des marchés,
- ▲ Intérêt de travailler sur les circuits courts et le bilan carbone,
- ▲ **Créer une filière en bois locale pour augmenter la valeur ajoutée de la production locale,**
- ▲ Des perspectives de croissance pour la filière locale à développer :
  - > à court terme : le bois local dans la construction, la rénovation et le bois-énergie,
  - > à moyen terme : le marché haut de gamme et de luxe dans le domaine de l'ameublement, la construction et l'emballage mais également l'agroforesterie en lien avec les agriculteurs du territoire,
  - > à long terme : analyse du cycle de vie des produits et développement de la chimie verte sont également susceptibles de faire évoluer à la hausse la demande en bois.
- ▲ **Dynamiser la visibilité des métiers et des formations de la filière forêt-bois,**
- ▲ **Développer à court terme une promotion des métiers de la filière avec les professionnels du territoire auprès du grand public.**

## OPPORTUNITÉS À SAISIR

- ▲ Nouvelles orientations politiques à l'échelle territoriale, régionale et nationale pour la valorisation et la préservation de la filière forêt-bois (Programme régional forêt bois, Parc naturel régional de la Montagne de Reims, Charte forestière de territoire, Forêt d'Exception®, Plan climat air énergie territorial...),
- ▲ Motivation commune entre les acteurs de la filière forêt-bois, les collectivités et les habitants,
- ▲ **Une tonnellerie, exemple de mariage réussi entre traditions et innovations pour la valorisation de bois de qualité supérieure à l'échelle locale**
- ▲ **Une coopération possible entre les acteurs de la viticulture, l'agriculture, la forêt et du territoire,**
- ▲ **Des interactions et coopérations entre les acteurs du territoire à l'échelle régionale : des hommes et des arbres, projets Interparc, Fibois Grand Est, PEFC...**

## FAIBLESSES À CORRIGER

- ▲ Manque de place de dépôts et absence de schémas de desserte,
- ▲ Conflits d'usages de voiries et dégradations ponctuelles,
- ▲ **Fragilité de la profession des entrepreneurs de travaux forestiers (un secteur clé de la filière bois),**
- ▲ Difficultés d'investissement et risques de disparition à terme de scieries artisanales,
- ▲ **Très peu de valorisation du bois local et beaucoup d'exportation,**
- ▲ **Valorisation du résineux contrairement aux feuillus (essence principale du territoire),**
- ▲ Dimension mondialisée du marché du bois,
- ▲ Peu de connectivité entre les entreprises de 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> transformation,
- ▲ Méconnaissance des acteurs intra-filières,
- ▲ Méconnaissance des élus de la ressource disponible,
- ▲ **Une culture locale de la construction bois peu présente chez le grand public et les collectivités,**
- ▲ Difficultés d'assurer la visibilité et la notoriété de chaque branche de métier et de formations sur le territoire.

# FORCES

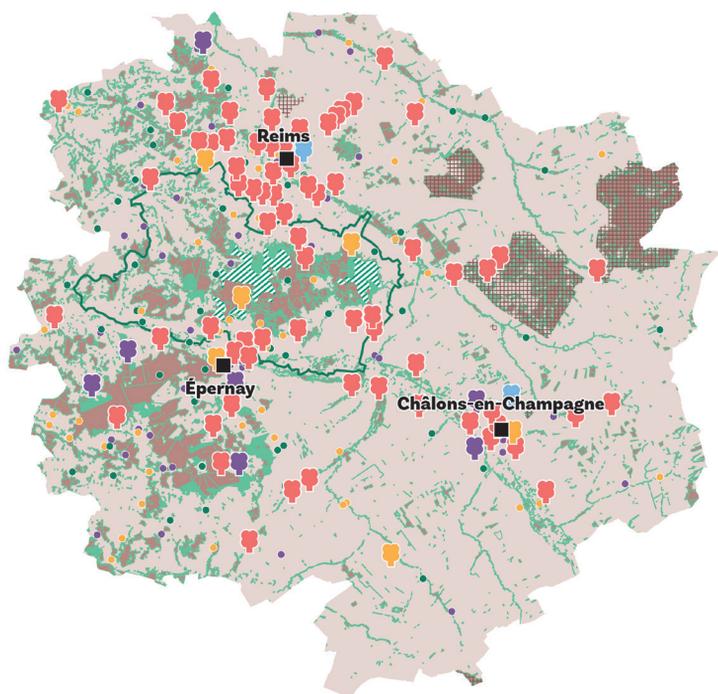
Le territoire comporte **une majorité de bois de taille moyenne** (entre 27,5 et 47,5 cm de diamètre), 31% de gros et très gros bois (> 47,5 cm de diamètre). Cette répartition des bois peut permettre une valorisation locale de la ressource en bois d'œuvre.



## ZOOM : Taille des bois sur le territoire du Triangle Marnais

- Perche
- Petit bois
- Moyen bois
- Gros bois
- Très gros bois

## Un maillage d'entreprises diversifié présent sur le territoire, en majorité autour des agglomérations (Reims, Épernay et Châlons-en-Champagne)



- Agglomérations
- Périmètre PNR Montagne de Reims
- ▣ Enceintes militaires
- ▨ Forêts d'Exception®
- ▩ Forêts des collectivités
- ▭ Forêts privées

### Entreprises de la filière forêt-bois

#### Filière amont

- Exploitation forestière
- Services de soutien à l'exploitation forestière
- Sylviculture et autres activités forestières

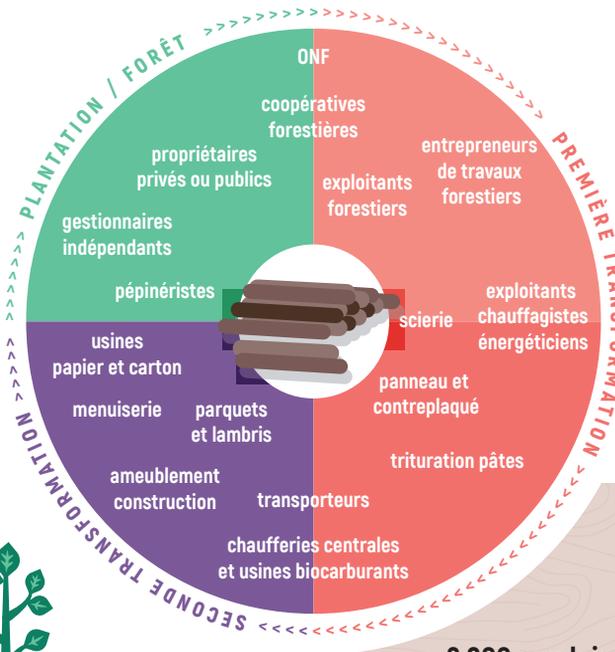
#### Filière aval

- 1<sup>ère</sup> transformation
- 2<sup>e</sup> transformation
- Groupement forestier
- Structureur de filière (Gestionnaires forestiers Interprofession, organismes certificateur...)

Source : BD TOPO®V3-©IGN Paris 2022, Express Admin®-©IGN Paris 2017, INSEE, 2018.  
Copie et reproduction interdite. Réalisation : Parc naturel régional de la Montagne de Reims, octobre 2022.

L'intérêt de cette Charte forestière de territoire est de **recréer le lien entre tous ces acteurs** afin de garantir une cohérence territoriale et trouver une place pour la filière à l'ouest du Grand-Est. Gardons en tête cependant que le Grand-Est est une région forestière, notamment avec les forêts Vosgiennes et Alsaciennes, et qu'il ne s'agit pas ici de vouloir se détacher totalement de cette filière, mais plutôt de consolider la filière marnaise également, y compris dans son imbrication avec les entreprises régionales.

## La filière forêt-bois



**La filière forêt-bois** est une filière comportant de nombreux acteurs. Du pépiniériste à l'acheteur, l'arbre passe par de nombreuses phases de gestion et de transformation.

Quelques chiffres sur le triangle Marnais

70 000 ha de forêt hors enceintes militaires  
19% du territoire

2 900 emplois

390 000 m<sup>3</sup>/an de récolte de bois

18,76 millions de m<sup>3</sup> de bois sur pied

+60 000 m<sup>3</sup>/an de bois utilisé en scierie et en usine d'emballage

16 500 m<sup>3</sup>/an de sciage en scierie  
97% sciages feuillus

**BOIS D'ŒUVRE**  
50 000 m<sup>3</sup>/an récoltés

**BOIS D'INDUSTRIE**  
100 000 t/an destinés aux usines de panneaux et papiers Grand Est + Europe

**BOIS ÉNERGIE**  
35 000 t/an de plaquettes forestières fabriquées  
150 000 t/an de bois bûche consommé

20 000 t/an de connexes de scieries valorisés

+50% d'exportations

10 000 t/an de déchets d'emballages valorisés



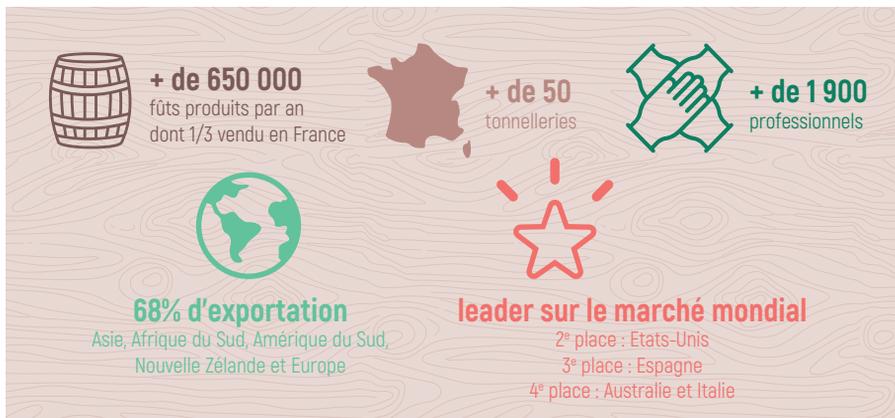
D'après l'interprofession FIBOIS Grand-Est, **la filière forêt-bois du Grand-Est** est l'une des plus importantes de France. Ses enjeux économiques, environnementaux et sociétaux en font une filière incontournable dans la région. Elle représente une part non négligeable de l'emploi salarié en région, emplois qui ont la particularité d'être non délocalisables pour la plupart.

**La filière forêt-bois Marnaise**, bien que moins importante que celle de l'Est du Grand-Est, est riche en acteur désireux de faire de leurs forêts des espaces multifonctionnels.

# OPPORTUNITÉS

## La tonnellerie en France

### Quelques chiffres sur la tonnellerie en France



### Un exemple local, la tonnellerie Champagne



- ▶ La tonnellerie Champagne représente le **mariage parfait entre tradition et innovation** pour la valorisation de bois de qualité supérieure à l'échelle du Triangle marnais.
- ▶ La tonnellerie propose la fabrication et réparation de fûts allant de quelques dizaines de litres à plusieurs milliers.
- ▶ Son **approvisionnement est local** (essence de bois locale, 1<sup>re</sup> transformation locale)
- ▶ La structure réalise une **expérimentation sur les bois à merrain** des forêts domaniales de la Montagne de Reims.
- ▶ La tonnellerie propose une **traçabilité** allant de l'arbre jusqu'à la bouteille de champagne.

### ZOOM partenariats, interactions et coopération

Des orientations territoriales et régionales pour la valorisation de la filière qui permettent de créer des interactions et coopérations entre les acteurs du territoire :



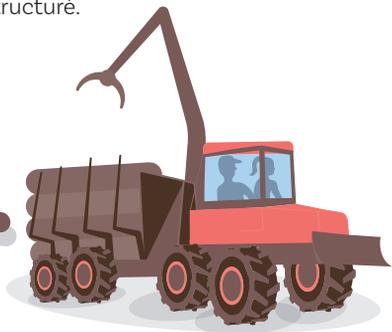
# RELEVER LES DÉFIS ÉCONOMIQUES

## ACTION IV-1

### Améliorer la cohérence foncière en forêt

Les forêts du Triangle Marnais sont à **88 % privées**. Très morcelées, la majorité des propriétés forestières font moins d'1 ha. Certaines de ces propriétés sont situées sur des zones naturelles sensibles à intérêt remarquable, bien que la libre évolution induite par la méconnaissance des propriétés de leur parcelle soit un mode de gestion en soi, il est essentiel de garantir une cohérence et une continuité de gestion sur ces zones, d'autant plus que ces dernières sont situées à 69 % sur des forêts privées et à 47 % sur des forêts privées sans plan simple de gestion.

Afin de garantir une forêt multifonctionnelle, il est essentiel de **faire cohabiter la valorisation du bois ainsi que la prise en compte de la biodiversité** sur le territoire, ce pourquoi les objectifs de restructuration du foncier privé sur les forêts du Triangle Marnais se focaliseront prioritairement sur les propriétés forestières à enjeu écologique. Sur ces secteurs, une sensibilisation et un accompagnement seront proposés afin de favoriser des gestions coordonnées entre propriétés adjacentes et en promouvant un réseau de desserte structuré.



## ACTION IV-2

### Maintenir et accompagner les entrepreneurs de travaux forestiers dans le développement durable de leur activité

Les entrepreneurs de travaux forestiers sont des prestataires de services qui réalisent des travaux de sylviculture-reboisement ou d'exploitation pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, de négociants, de scieries, de l'Office national des forêts, d'experts, etc. Maillons essentiels de la gestion forestière, ils **réalisent des opérations de terrain, et doivent être vigilants quant à l'impact qu'ils exercent sur le milieu forestier**.

La compréhension de leurs attentes et leur sensibilisation aux éventuels impacts sur les milieux est essentielle pour garantir un bon équilibre entre exploitation et gestion durable forestière. Pour garantir cette meilleure compréhension de leurs attentes, les entrepreneurs de travaux forestiers seront invités à participer à des formations adaptées, des collaborations.

## ACTION IV-3

### Accompagner les entreprises de la filière de transformation aval et améliorer la connectivité

La connectivité entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>de</sup> transformation est une des raisons principales de la création de cette Charte forestière de territoire. Il paraît donc essentiel de **(re)créer cette connectivité** par des événements communs, des audits personnalisés, qui permettront aux différents acteurs de se (re)connaître, et de développer des partenariats.



#### **ACTION IV-4**

##### **Valoriser le bois local à travers l'innovation et les partenariats**

Plus de la moitié des chênes du territoire sont exportés pour être transformés à l'étranger. Afin de faire perdurer les savoir-faire locaux et de valoriser l'utilisation du bois local, la Charte forestière de territoire propose de replacer l'innovation au cœur des démarches territoriales. Des partenariats ont été créés avec l'École supérieure d'Art et de Design pour créer une dynamique en **développant des projets design** visant à valoriser le patrimoine local à travers l'essence la plus présente sur le territoire, le chêne.

Dans l'optique d'une mise en valeur du bois, une **étude** est prévue **sur les qualités organoleptiques du bois à merrain** provenant de certaines parcelles des forêts domaniales d'Hautvillers et de Verzy. Ces exemples d'actions ont pour but de stimuler l'innovation dans une dynamique locale partenariale qui valorise la ressource en bois.

#### **ACTION IV-5**

##### **Organiser des échanges avec d'autres territoires forestiers - Projet interParc**

L'échange des bonnes pratiques permet d'alimenter les réflexions sur les transformations du bois innovantes et valorise les savoir-faire.

Ainsi, la Région Grand-Est a à cœur de valoriser la filière forêt-bois, et a lancé 6 appels à projets sur les 6 Parcs naturels régionaux situés sur son territoire.

En Montagne de Reims, l'ambition est de sédentariser le chêne, essence locale étant en grande majorité exportée en Asie, en faisant émerger des projets valorisant le bois dans la création de mobilier modulable et adaptable pour permettre de répondre à une demande locale en aménagement des aires d'accueil et des points de vue

#### **ACTION IV-6**

##### **Accompagner l'utilisation du bois et de matériaux biosourcés dans la construction**

Le Parc naturel régional et quelques entreprises du territoire sont partenaires du PACTE Bois et biosourcés. Porté par l'interprofession Fibois Grand-Est, le PACTE est un projet collaboratif qui vise à **faciliter le recours aux matériaux bois et biosourcés** pour les maîtres d'ouvrage publics et privés quel que soit leur niveau de connaissance. Il met à disposition des signataires les outils pertinents et l'accompagnement nécessaire à la réussite des projets. Ce projet vise à répondre aux enjeux de la réglementation environnementale 2020 en valorisant l'utilisation de bois et de matériaux biosourcés.

La Maison du Parc, siège administratif du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, a pour projet d'utiliser le bois et les matériaux biosourcés pour créer une extension du bâtiment déjà existant, comprenant une grande salle de réunion et des salles d'animation pour le Pôle Éducation. Ce projet Parc se veut ainsi laboratoire en matière d'écoconstruction pour accompagner vers la transition écologique. Ce projet permettrait de redévelopper le recours aux techniques de construction durables respectueuses de l'environnement en mettant en réseau les savoir-faire nécessaires.

# DIAGNOSTIC *gestion durable*

## FORCES À CULTIVER

- ▲ Une ressource forestière importante et diversifiée,
- ▲ Un patrimoine naturel exceptionnel,
- ▲ Une biodiversité riche et variée,
- ▲ Présence de nombreux espaces protégés (Natura 2000, ZNIEFF, Réserves naturelles régionales et nationales...),
- ▲ Un cœur de massif à l'identité très forte avec une réelle notoriété : les forêts domaniales (Forêt d'Exception®) et le Parc naturel régional de la Montagne de Reims,
- ▲ Beaucoup de réalisations d'inventaires concernant la faune et la flore.

## OPPORTUNITÉS À SAISIR

- ▲ Réseau d'acteurs présents sur le territoire pour accompagner la gestion forestière durable,
- ▲ Des stratégies forestières en place sur le territoire qui prennent en compte la biodiversité et l'intérêt d'un couvert continu,
- ▲ Des expérimentations sur le changement climatique,
- ▲ Des projets régionaux d'adaptation aux changements climatiques.

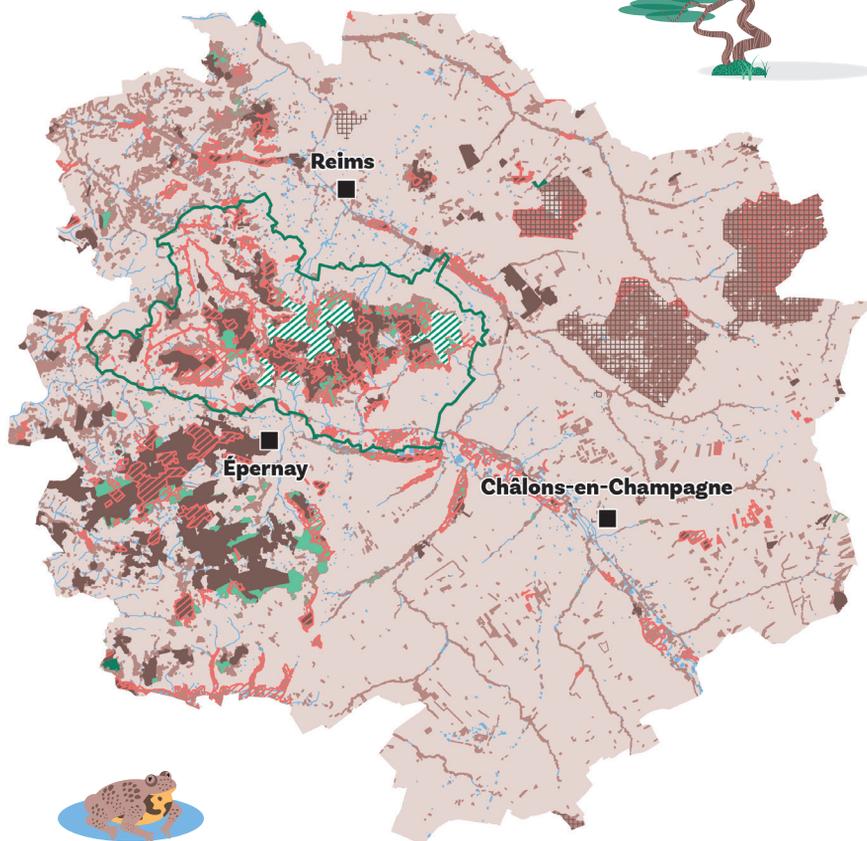
## FAIBLESSES À CORRIGER

- ▲ Des difficultés encore à concilier la gestion forestière et la biodiversité,
- ▲ Des perturbations et dégradations en forêt par les activités humaines (exploitation, tourisme...),
- ▲ L'équilibre silvo-cynégétique est fragile,
- ▲ Des essences vulnérables au changement climatique,
- ▲ Un état sanitaire préoccupant pour certaines essences.

## DÉFIS À RELEVER

- ▲ Adapter les essences à nos climats futurs,
- ▲ Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques,
- ▲ Développer la régénération naturelle sur toutes les forêts du territoire,
- ▲ Accompagner la gestion forestière face aux risques naturels et climatiques à venir,
- ▲ Promouvoir l'écocertification forestière,
- ▲ Créer des itinéraires sylvicoles efficaces au stockage du carbone,
- ▲ Préserver la multifonctionnalité de nos forêts,
- ▲ Faire accepter à la population la sylviculture en forêt.

# FORCES / OPPORTUNITÉS



## Représentation des types de propriété forestière et leur méthode de gestion sur le Triangle Marnais

-  Périmètre Parc Naturel Régional Montagne de Reims
-  Enceintes militaires
-  Forêts d'exception®
-  Zone naturelle sensible à intérêt remarquable (ZNSIR)

### Forêts publiques

-  Forêts des collectivités
-  Domaniales

### Forêts privées

-  Avec Plan simple de gestion
-  Sans Plan simple de gestion

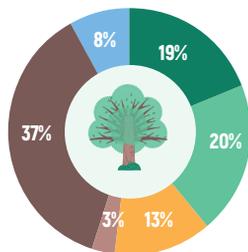
Source : BD TOP0®V3-©IGN Paris 2022, Express Admin®

©IGN Paris 2017, PnrMR, 2022, CNPF, 2013, INPN, 2022.

Copie et reproduction interdite.

Réalisation : Parc naturel régional de la Montagne de Reims, octobre 2022.

## Répartition des essences d'arbres au sein du Triangle Marnais



- Chêne sessile
- Chêne pédonculé
- Frêne
- Érables
- Autres feuillus\*
- Résineux

\* Charme, Hêtre, Bouleau, Tremble, Cerisiers, Noisetier...

Source : IGN, 2020

## Zones naturelles sensibles à intérêt remarquable en zone forestière



	TRIANGLE MARNAIS	
	Nombre	Surface
<b>TOTAL des Zones naturelles sensibles à intérêt remarquable</b>	<b>110</b>	<b>25 910</b>
<b>Inventaires patrimoniaux</b>	<b>90</b>	<b>12 048</b>
ZNIEFF de type 1	90	12 048
<b>Protections réglementaires</b>	<b>7</b>	<b>305</b>
Réserves biologiques	2	68
Aire de protection de biotope	2	8
Réserve naturelle régionale	2	93
Réserve naturelle nationale	1	136
<b>Gestion contractuelle</b>	<b>13</b>	<b>13 557</b>
Natura 2000 - directive Habitats (ZCS)	13	13 557

## État de santé des essences face aux principaux problèmes sanitaires en région Grand Est

Essence	Problèmes sanitaires	État de santé de l'essence	Niveau de l'enjeu de chaque problème	Type de problème
Hêtre	Dépérissement suite aux sécheresses	Médiocre	Fort	Insecte
Chêne rouvre	<i>Processionnaire, oïdium</i>	Moyen	Moyen	Champignon
Chêne pédonculé	Dépérissement	Moyen	Moyen	
Charme	Dépérissement suite aux sécheresses	Moyen	Moyen	
Sapin pectiné	Dépérissement suite aux sécheresses + <i>scolytes</i>	Moyen	Moyen	
Epicéa commun	<i>Typographe</i>	Moyen	Moyen	
Frênes	<i>Chalarose, hylésines</i>	Moyen	Moyen	
Pin sylvestre	Dépérissement ( <i>sphaeropsis, cambiphages</i> )	Moyen	Moyen	
Douglas	Manque d'aiguilles, <i>Contarinia spp</i>	Moyen	Moyen	

Source : Pôle santé des forêts DRAAF Grand-Est, 2022

## Problèmes sanitaires auxquels les essences sont confrontées en région Grand-Est

	2017	2018	2019	2020	2021
Dégât de gel au printemps			localement assez fort	localement fort (Vosges)	
Engorgement des sols		localisé	localisé		
Sécheresse estivale					
<i>Bombyx disparate</i>		localement fort		localement fort	
<i>Tordeuse, Géométrides</i>					localisé
<i>Processionnaire du chêne</i>	localement fort		en extension		
Oïdium des chênes	Champagne-Ardenne		localement sur semis		
Dépérissement de chênes					
Rouilles du peuplier					localisé
<i>Typographe</i>					

■ Problème absent ou à un niveau faible

■ Problème nettement présent, impact modéré

■ Problème très présent, impact fort

Type de problème

*Insecte*

*Champignon*

Source : Pôle santé des forêts - DRAAF Grand-Est, 2022



## La crise de la COVID-19 n'a pas été la seule à avoir frappé ces dernières années !

En effet, à cause du changement climatique, de nombreuses espèces parasites se développent dans les forêts françaises.

Le **scolyte** a frappé les épicéas, espèces montagnardes plantées en plaine dans les années 70-80 lors d'un plan de plantation national.

Les frênes sont frappés par la **chalarose** et ont subi de lourdes pertes ces dernières années.

Le chêne, essence majoritaire sur le territoire, est impacté ces dernières années par le dépérissement global entraîné par ces **divers parasites** et les **sécheresses estivales**.

Bien que n'ayant pas de retours à présent, les chaleurs estivales de l'année 2022 ont certainement impacté fortement les essences du territoire.

En Montagne de Reims, **1 079 espèces floristiques** et **855 espèces faunistiques** ont été inventoriées, réparties comme le montrent les graphiques suivants.

D'après des données du Conservatoire botanique national du Bassin Parisien, parmi ces espèces floristiques :

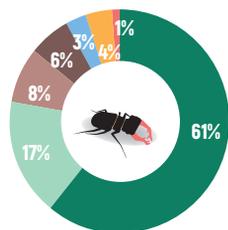
- ▲ 2 en danger critique (CR) sur 96 en Champagne-Ardenne soit 2,1% ;
- ▲ 8 en danger (EN), sur 110 en Champagne-Ardenne soit 7,3% ;
- ▲ 3 vulnérables (VU) sur 126 en Champagne-Ardenne soit 2,4% ;
- ▲ 13 quasi menacées (NT) sur 118 en Champagne-Ardenne soit 11,0% ;
- ▲ 397 préoccupations mineures sur 814 en Champagne-Ardenne soit 48,8%.

Bien que ne représentant que 2,07% de la surface de l'ancienne région Champagne-Ardenne,

- ▲ **24,7% des espèces faunistiques** présente en Champagne-Ardenne l'est également en Montagne de Reims ;
- ▲ **22,5% des espèces floristiques** présente en Champagne-Ardenne l'est également en Montagne de Reims.

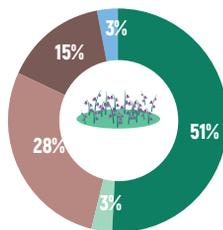
Nous parlons ici du territoire du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, car c'est à ce périmètre d'étude que la majorité des études ont été réalisées.

## Nombre d'espèces faunistiques en Montagne de Reims



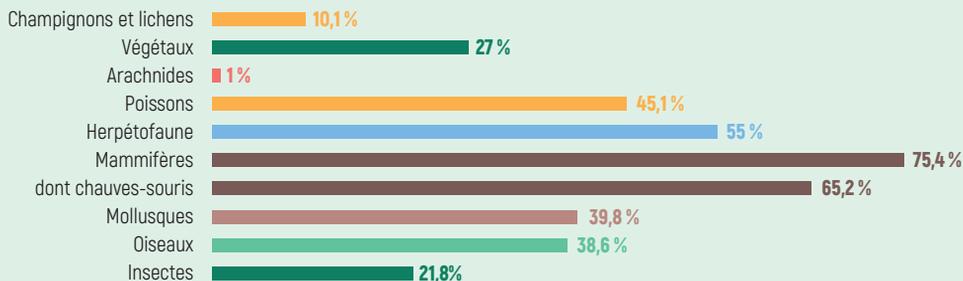
Source : Batilliot P, ONF, PnrMR, 2019.

## Nombre d'espèces floristiques et champignons en Montagne de Reims



Source : Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2022

## Pourcentage d'espèces de Champagne-Ardenne dont la présence a été validée\* sur la Montagne de Reims



\*Les taxons arachnides, champignons et lichens et insectes ne sont pas représentatifs des espèces réellement présentes sur le territoire. Des recherches supplémentaires seraient nécessaires pour obtenir des données comparables. Les lacs du Der et des forêts d'Orient accueillent une grande population d'avifaune, ce qui explique que le pourcentage d'oiseaux dont la présence a été confirmée en Montagne de Reims n'est que de 40%.

La Montagne de Reims abrite surtout des habitats forestiers, et de culture, ce qui explique la faible représentation des végétaux de Champagne-Ardenne sur le territoire.



# RELEVER LES DÉFIS DE LA GESTION DURABLE



## ACTION III-1

### Articuler les stratégies forestières et paysagères du territoire

De nombreuses stratégies territoriales sont en place sur le Triangle Marnais. Dans un souci de travail en synergie, il est nécessaire d'articuler ces différentes démarches afin d'avoir **un projet cohérent à l'échelle des massifs forestiers**. L'actuelle mutualisation des démarches Forêt d'Exception® et Charte forestière de territoire en est le parfait exemple. Les liens avec la Charte du Parc naturel régional de la Montagne de Reims et le Plan paysage, projet ayant pour but d'améliorer le cadre de vie et la qualité paysagère du quotidien tout en sauvegardant ses caractéristiques exceptionnelles, sont également à valoriser.

## ACTION III-2

### Accompagner la gestion forestière face aux risques naturels et climatiques

Des événements climatiques extrêmes plus fréquents vont augmenter les facteurs de risques de dépérissement des peuplements, selon les essences et les traitements sylvicoles appliqués. C'est pourquoi il faut **repenser nos pratiques et nos modèles** à toutes les échelles pour rendre nos territoires plus résilients et solidaires. Afin d'anticiper ces risques, la mise en place d'outils et l'accompagnement des professionnels sera effectué en diversifiant les peuplements qui favorisent la résilience en utilisant des essences adaptées.

## ACTION III-3

### Créer des sites pilotes pour expérimenter de nouveaux itinéraires sylvicoles plus résilients

La Région Grand-Est porte un projet européen, le Life Biodiv'Est. Localement, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims pilote une action sur **l'adaptation des forêts face au changement climatique**, pour tester de nouvelles pratiques sylvicoles et identifier les essences les mieux adaptées à la résilience de nos forêts face aux dérèglements climatiques. Dans ce cadre, des moyens humains et financiers ont été mobilisés pour créer deux sites pilotes (6 ha sur le territoire du Parc naturel régional de la Montagne de Reims et 6 ha sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord) au sein desquels **de nouveaux itinéraires sylvicoles seront testés**. L'action intègre le développement d'un nouveau système de paiement pour services environnementaux en faveur des îlots de sénescence.

## ACTION III-4

### Renouveler les guides de stations sur le territoire du Triangle Marnais

Le Triangle Marnais territoire est constitué de 5 stations forestières nommées Soissonnais, Brie champenoise, Tardenois, Champagne crayeuse et Vallée de la Marne. Plus de 80% des forêts du Triangle Marnais sont regroupées sur les régions forestières du Soissonnais, de la Brie Champenoise et du Tardenois.

Trois guides de stations ont été réalisés dans les années 90 pour décrire les forêts du territoire et y proposer des essences



adaptées. Cependant, ces documents sont aujourd'hui obsolètes et mériteraient d'être mis à jour notamment concernant le choix d'essences, la prise en compte du changement climatique, le paysage, le rôle écologique de la forêt, etc.

L'objectif est de synthétiser et **renouveler ces guides ainsi que fournir une liste d'essences adaptées** accompagnée de préconisations de gestion pour chacune d'elles.

### **ACTION III-5**

#### **Développer une trame de vieux bois**

Remarquables par leur naturalité, certaines forêts du territoire hébergent une très riche biodiversité forestière et sont reconnues comme des secteurs de valeur écologique majeure. De manière générale dans ces massifs boisés, la production forestière (pour le bois de chauffage comme pour le bois d'œuvre) nécessite la récolte des arbres avant leur vieillissement et ne permet pas aux stades âgés de la forêt d'être suffisamment représentés. Des actions en faveur de la **trame vieux bois** sont en cours et doivent se poursuivre et être renforcées.

La présence de bois mort et de vieux bois est essentielle pour le cycle de vie de plus de 25% de la biodiversité forestière (insectes saproxyliques, oiseaux cavicoles, chiroptères...).

### **ACTION III-6**

#### **Maintenir les espaces associés à la forêt**

La biodiversité apporte de nombreux **services écosystémiques** et constitue le **système immunitaire** de nos forêts. **La présence de milieux associés au sein des forêts favorise la présence d'une multitude d'espèces** permettant entre autres : la dissémination des semences forestières, la prédation des pathogènes et parasites, la facilitation du recyclage naturel de la matière organique. Ces espaces associés

prennent alors une valeur particulière qu'il convient de préserver et de développer, par des pratiques vertueuses en faveur de ces habitats spécifiques.

Ces milieux associés pourront être associés dans les plans de gestion forestiers, en parallèle à la création d'une trame verte et l'amélioration de l'état écologique des lisières forestières.

### **ACTION III-7**

#### **Limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes**

On appelle espèces exotiques envahissantes des espèces qui s'établissent dans les espaces dont elles ne sont pas originaires, et dont le développement impacte la faune et la flore autochtone négativement, ce qui perturbe les milieux naturels et peut provoquer des désagréments pour les activités humaines (qualité de l'eau, irrigation, agriculture, pêche, etc.) ou de santé publique (allergies, toxicité, transmissions de maladies, etc.). Dans le souci de **préserver la biodiversité du massif forestier**, il est nécessaire de développer des actions limitant la propagation de ces espèces notamment via la création de sites pilotes pour étudier le comportement des espèces.

### **ACTION III-8**

#### **Promouvoir et développer l'écocertification sur le Triangle Marnais**

Il existe plusieurs moyens d'évaluer qu'une forêt est gérée durablement : des labels, des documents de gestion durable, mais également l'écocertification ! L'écocertification PEFC est déjà **présente sur plus d'1/4 des forêts du Triangle Marnais**. L'écocertification FSC, encore peu présente en région Grand-Est, gagnerait à être développée sur des secteurs spécifiques, notamment dans le cadre de gestion de groupe pour les petits propriétaires, ou pour augmenter les attentes en termes de biodiversité et de vieillissement du bois.

Dans le cadre d'une démarche collective de Charte forestière de Territoire et de Forêt d'Exception®, le développement de ces éco-certifications permet de garantir une gestion multifonctionnelle à tous les maillons de la filière, ainsi qu'une meilleure traçabilité du bois. Il s'agit d'intégrer la dimension de l'écocertification dans l'ensemble des actions menées et de dynamiser la chaîne de certification de la filière.

### **ACTION III-9**

#### **Améliorer nos connaissances sur la biodiversité**

Valoriser le patrimoine forestier local, c'est aussi améliorer nos connaissances naturalistes sur ces milieux. Jusqu'à alors, les études se sont concentrées sur les forêts domaniales labellisés Forêt d'Exception®, mais la connaissance du patrimoine naturel pourrait, selon les portages locaux, être **étendue aux forêts du Triangle Marnais**, comme les surfaces forestières du massif de Saint-Thierry, de la Montagne d'Avize et sur la Brie Champenoise au sud de la Marne. L'amélioration de ces connaissances naturalistes pourrait notamment se faire par la réalisation d'Atlas de biodiversité communale, l'étude de l'état écologique des lisières forestières et les trames de vieux bois.

### **ACTION III-10**

#### **Former et informer les professionnels et les étudiants du territoire sur la filière forêt-bois**

La formation et l'information sont essentielles à une bonne appropriation des acteurs et usagers du territoire. Les forêts étant des espaces multifonctionnels, elles génèrent attentes et incompréhensions. Cette action vise à **proposer des modules de formations et d'information** réalisés par les professionnels de la filière forêt-bois pour les professionnels de la filière forêt-bois, les élus, étudiants et professionnels en reconversion afin de redynamiser la filière.

### **ACTION III-11**

#### **Valoriser les zones naturelles sensibles à intérêt remarquables**

Le territoire du Triangle Marnais abrite 2 réserves biologiques dirigées (68 ha) en Forêt d'Exception®, 2 réserves naturelles régionales (93 ha), une réserve naturelle nationale (136 ha), ainsi que 13 zones Natura 2000 (1 841 ha). Certains des plans de gestion et documents d'objectifs de ces zones de protections devront être mis à jour au cours de la durée de cette charte, et les acteurs gestionnaires seront réunis au sein de groupes de travail spécifiques afin d'avoir une vision globale de la gestion à effectuer sur ces sites.

Parmi les zones protégées du territoire du Triangle Marnais, certaines présentent une exemplarité (notamment dans les réserves) au niveau de la gestion qui mériterait d'être harmonisée à l'ensemble du Triangle Marnais.

### **ACTION III-12**

#### **Optimiser la concertation et la sécurité sanitaire dans les pratiques de la chasse**

En matière d'urgence, la plus forte menace sur la forêt est le **déséquilibre sylvo-cynégétique**, avant même le changement climatique ! La forêt ne se régénère plus, ou mal, et des coûts importants sont à mobiliser pour assurer un minimum de renouvellement (protections individuelles, engrillagement).

Ces pratiques posent parfois des problèmes, comme des pollutions conséquentes par les matières plastiques, la diminution de la diversité des essences ligneuses, le blocage des solutions techniques pour tenter d'adapter les milieux forestiers au changement climatique, etc. La réflexion sur l'**optimisation des plans de chasse** et le respect de ces derniers afin de maintenir un équilibre sylvo-cynégétique est essentielle à la bonne santé des forêts.

# DIAGNOSTIC tourisme durable et social, histoire et patrimoine

## FORCES À CULTIVER

- ▶ Un patrimoine naturel diversifié et exceptionnel,
- ▶ Un cœur de massif à l'identité très forte avec une réelle notoriété : les forêts domaniales du Parc naturel régional de la Montagne de Reims,
- ▶ Un Parc naturel régional de la Montagne de Reims et une Forêt d'Exception® plébiscitée,
- ▶ Un territoire marqué par son histoire et par son patrimoine industriel (Briqueterie et tonnellerie),
- ▶ Une accessibilité présente sur le territoire : air, route, rail,
- ▶ Des offices de tourisme structurés au sein d'une organisation territoriale cohérente,
- ▶ Des activités assez classiques qui se distinguent néanmoins par le tourisme de mémoire, de patrimoine, de champagne et de nature,
- ▶ Des lieux propices aux activités de pleine nature,
- ▶ Une offre adaptée aux attentes et aux pratiques des visiteurs, sur le plan des hébergements et des activités,
- ▶ Le développement d'applications mobiles : balades numériques,
- ▶ Une clientèle majoritairement résidentielle provenant des zones urbaines et périurbaines,
- ▶ De plus en plus de visiteurs étrangers : britanniques, belges, allemands et néerlandais.

## DÉFIS À RELEVER

- ▶ Un positionnement qui trouve difficilement sa place dans l'image classique du tourisme marnais, axé sur le champagne,
- ▶ Une appartenance à un même territoire à gérer : coordination d'un réseau d'acteurs,
- ▶ Développer la capacité d'accueil en hébergements marchands et non marchands sur les territoires ruraux,
- ▶ Maîtriser l'impact de l'activité touristique sur la faune et la flore du territoire,
- ▶ Protéger les zones remarquables et sensibles de l'activité touristique,
- ▶ Gérer et équilibrer le flux d'activités dans les massifs forestiers,
- ▶ De l'accompagnement des usagers : information, contenus forestiers, sécurisation et conflits...,
- ▶ Complexité des pratiques de randonnées en espaces forestiers,
- ▶ Mauvaise acceptabilité sociale des coupes.

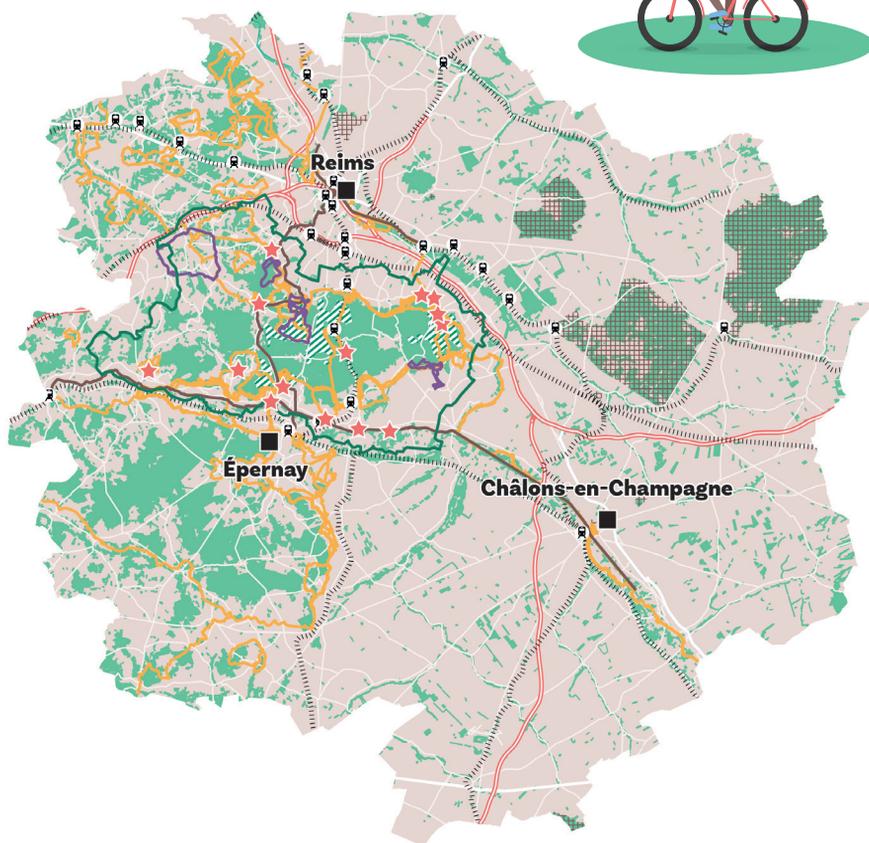
## FAIBLESSES À CORRIGER

- ▶ Des massifs secondaires éclatés, de nature différente, ne permettant pas les mêmes activités et le développement d'une offre touristiques (86% de forêt privée),
- ▶ Des activités de découvertes de la nature et de la forêt qui pourraient être plus développées,
- ▶ Une absence d'offre globale de tourisme liée à la forêt,
- ▶ Un défaut de lisibilité de l'accueil en forêt et de projets d'accueil en forêt : signalétiques, stationnements, informations, services (pique-nique), etc,
- ▶ Maîtriser les conflits d'usages en forêt selon les activités,
- ▶ Une répartition inégale suivant les territoires de l'attractivité et de l'offre touristique :
- ▶ Des difficultés à développer des offres touristiques dans les zones rurales,
- ▶ Des entreprises touristiques qui n'investissent pas ou peu dans les zones rurales,
- ▶ Défaut d'offres d'hébergement dans les zones rurales,
- ▶ Des offices de tourisme qui peinent à mobiliser les acteurs économiques des territoires ruraux,
- ▶ Une offre « famille » insuffisante au regard du poids que représente cette clientèle.

## OPPORTUNITÉS À SAISIR

- ▶ La proximité de grands bassins de vie tels que Troyes, Saint-Dizier, Verdun et Charleville-Mézières. La région d'Île-de-France et des Hauts-de-France offrent également un réservoir de clients de proximité importants,
- ▶ Le développement des déplacements doux dans l'air du temps,
- ▶ Le train qui permet d'envisager un tourisme sans voiture (par exemple : la ligne des Bulles),
- ▶ Des sites majeurs à la fois naturels et patrimoniaux à potentiel de développement (Forêts domaniales et communales).

# FORCES / OPPORTUNITÉS



## Cartographie des modes de transport alternatifs sur le territoire du Triangle Marnais

★ Attraités touristiques

□ Périmètre Parc naturel régional Montagne de Reims

■ Surfaces boisées

▨ Forêts d'Exception®

▧ Enceintes militaires

— Sentiers de randonnée

— Itinéraire cyclable

— Itinéraire VTT

### Type de route

— Autoroute

— Nationale

— Départementale

— Voie ferrée

Source : BD TOPO®V3-©IGN Paris 2022, Express Admin®-©IGN Paris 2017, CDRP, 2022.

Copie et reproduction interdite. Réalisation : Parc naturel régional de la Montagne de Reims, octobre 2022.

## Potentiel touristique des forêts du Triangle Marnais

Un tourisme de patrimoine historique valorisé à travers le champagne et la nature (briqueterie, tonnellerie, loges de vignes, etc.)



Une forte offre de circuits de randonnées pédestres et cyclistes, ainsi que d'une ligne de TER permettant aux urbains d'aller randonner sans utiliser la voiture

- > Une multitude de sentiers de **randonnées pédestres**, des itinéraires de petite randonnée (PR), de grande randonnée (GR) et de grande randonnée de pays (GRP) qui traversent les forêts du territoire, notamment sur le territoire du Parc naturel régional de la Montagne de Reims.
- > Une offre de sentiers de **randonnée cycliste** avec des vélo-routes et des boucles VTT disponibles.



Des **applications numériques** qui se développent pour vivre la forêt autrement



**Des forêts pleines de vie à tous les temps, passé, présent et futur !**

Un réel effort sur **l'accueil du public et d'activités de pleine nature**



Les forêts du territoire accessibles en **moins de 2h depuis Paris**



Les forêts domaniales du territoire du Parc naturel régional **labellisées Forêt d'Exception®**



Un maillage important de circuits de randonnée pédestre et cycliste accessible en **TER et TGV** depuis la gare de Bezannes.



# RELEVER LES DÉFIS DU TOURISME DURABLE ET DU PATRIMOINE



## ACTION I-1

### Améliorer la mobilité et les accès du public aux forêts domaniales

L'accès aux loisirs et notamment aux trois forêts domaniales de la Montagne de Reims est un enjeu important en tant qu'espace forestier périurbain ouvert au public. Actuellement, l'accès se fait principalement en voiture. L'état des installations touristiques est vétuste, et les forêts d'Hautvillers et du Chêne à la Vierge présentent un faible niveau d'équipement. L'installation d'éléments de signalétique au niveau des axes routiers doit également être pensée afin d'**améliorer la visibilité** de ces aires d'accueil. La réhabilitation de ces aires d'accueil en forêt domaniale devra être adaptée aux contextes locaux et pourra intégrer l'aménagement de places de stationnement, d'aires de détente ou de points d'information.

## ACTION I-2

### Développer une offre cycliste et cyclotouristique de qualité en forêt et entre les forêts

Le développement des activités de pleine nature, dont l'utilisation du vélo, fait partie des missions du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. Plusieurs circuits ont été créés en forêt (boucles VTT) et doivent être maintenus en bon état. Des circuits sont en cours de développement pour permettre de relier les forêts entre elles. Également, **l'accès aux forêts à vélo par la « ligne des bulles », réseau de TER entre Reims et Épernay**, et la possibilité de **transporter les vélos à bord du train**, sont des axes à privilégier pour permettre d'accéder aux forêts du territoire par l'intermodalité, et favoriser la découverte du territoire au départ des gares.

## ACTION I-3

### Développer une offre pédestre de qualité en forêt et la maintenir à très haut niveau

Les forêts du territoire sont un réel lieu de ressourcement pour les urbains et périurbains. En raison de la fréquentation en hausse, il est primordial de veiller au **bon développement des pratiques en forêt**, ainsi le territoire du Triangle Marnais souhaite développer une offre de randonnée pédestre de grande qualité. Cette qualité sera assurée par la création et l'entretien de sentiers, l'amélioration de la lisibilité et l'organisation d'événements grand public mettant en avant les efforts réalisés pour améliorer **l'accès aux forêts du territoire par les mobilités alternatives et l'intermodalité**.

## ACTION I-4

### Stimuler le développement d'offres / d'expériences de tourisme et de loisirs en forêt, durables et innovantes

Au sein du Triangle Marnais, les Forêts d'Exception® sont devenues depuis quelques années une destination phare pour les randonneurs et les cyclistes marnais. La richesse et la diversité de son territoire, entre coteaux et plaines, permettent à chacun de trouver son activité, que l'on soit amateur de balades, randonneur ou cycliste chevronné. En effet, dans la Marne, plus de **200 circuits ont été aménagés** sur plusieurs centaines de kilomètres. Différentes thématiques (nature, vignoble, mémoire...) sont proposées tout au long de ces parcours pour agrémenter les balades.

Les lieux pouvant accueillir des projets innovants seront étudiés afin d'accompagner des prestataires privés dans la création de projets durables en forêt. Ces projets pourront notamment proposer des projets d'aires naturelles de camping, des séjours clé en main sur la thématique nature, etc.

#### **ACTION I-5**

##### **Étudier la fréquentation des forêts publiques sur le territoire**

Les forêts du territoire du Triangle Marnais sont fréquentées par une grande diversité de publics dont les caractéristiques sont peu connues. Il est important de réaliser une étude quantitative et qualitative afin de mieux **cerner leur niveau de satisfaction** et de **connaissance** du territoire, leur **profil, représentation, typologies** et **habitudes**. Ces connaissances permettent également de mieux organiser les pratiques et les flux de visiteurs.

#### **ACTION I-6**

##### **Valoriser le patrimoine historique et culturel du massif forestier**

Les massifs du Triangle Marnais, dont celui de la Montagne de Reims, par son façonnage par l'Homme, demeurent **particulièrement représentatifs de l'histoire du territoire**. Ses richesses, peu étudiées et méconnues aussi bien des professionnels que du grand public, nécessitent d'être étudiées et valorisées. Cette action vise à **(re)laisser place à la culture au sein des forêts** et inciter les visiteurs à s'y intéresser au travers du prisme artistique, scientifique et culturel en plus de celui de la nature brute, en montrant l'étroite association entre patrimoine naturel, historique et archéologique.

#### **ACTION I-7**

##### **Développer l'Art en forêt**

La forêt offre un support à de nombreuses possibilités d'expressions artistiques. Cette action vise à accompagner le développement de l'Art en forêt par la **création d'événements / de manifestations culturelles** en lien avec l'univers forestier.

#### **ACTION II-1**

##### **Sensibiliser et vulgariser à la multifonctionnalité forestière**

Une forêt gérée de manière multifonctionnelle allie production de bois, protection de la biodiversité et accueil du public, elle est le lieu de croisement de nombreuses activités et de nombreux utilisateurs. Les intérêts divergents de ces acteurs provoquent parfois des **conflits d'usage**. Certaines initiatives se voient stoppées dans leur élan, faute d'interlocuteurs présents pour les guider en amont des démarches.

La solution à ces problèmes passe par le développement d'une **communication** plus efficace entre les utilisateurs et les gestionnaires des espaces forestiers. Il est également essentiel de **vulgariser** les grands principes de la gestion forestière et cynégétique pour faciliter la compréhension des associations et autres personnes motrices sur les contraintes à prendre en compte lors du développement d'activités nouvelles et tout simplement dans l'usage quotidien de nos forêts.

#### **ACTION II-2**

##### **Promouvoir les stratégies forestières en place sur le territoire**

La situation du territoire du Triangle Marnais est exceptionnelle : **trois stratégies forestières** s'y croisent, avec **trois échelles territoriales** et **trois attentes** vis-à-vis de l'excellence patrimoniale. Le label Forêt d'Exception® et la démarche Charte

forestière de territoire ont été mutualisés (plan d'action de 5 ans), et cohabitent avec la charte du Parc naturel régional de la Montagne de Reims (stratégie territoriale de 15 ans).

Cette articulation nécessite une bonne appréhension et compréhension des démarches, de leurs spécificités, ainsi qu'une promotion efficace des différentes stratégies existantes.

Ces stratégies seront promues à travers l'organisation de la gouvernance pour fédérer les acteurs, une communication grand public par le biais d'outils web, et d'événements à destination des professionnels de la filière forêt-bois.

### **ACTION II-3**

#### **Proposer une offre éducative pour le public scolaire pour découvrir les milieux forestiers et les métiers associés**

La forêt est un espace multifonctionnel regroupant de **nombreux types de métiers** allant du pépiniériste à l'artisan-menuisier, en passant entre autres par les gestionnaires forestiers, scieries et entrepreneurs de travaux forestiers. Dans le cadre de la mutualisation des démarches Forêt d'Exception® et Charte forestière de territoire, des représentants de cette filière pourront intervenir conjointement avec l'Office national des forêts afin de présenter leurs métiers au cours de journées d'intervention à destination des écoles afin de faire connaître les métiers aux jeunes générations.

### **ACTION II-4**

#### **Améliorer la signalisation et sa qualité en forêt domaniale**

Les trois forêts domaniales sont séparées par des forêts communales et de grandes propriétés privées. Les limites entre toutes ces propriétés sont peu connues et difficilement reconnaissables sur le terrain. De plus, les forêts domaniales sont peu

visibles dans le continuum du massif : il **manque une identité affichée des forêts**. L'amélioration de la signalisation des forêts domaniales permettra également de rediriger les randonneurs ayant vocation à accueillir du public,

### **ACTION II-5**

#### **Créer des événements multipartenariaux sur la multifonctionnalité de la forêt**

La Charte forestière de territoire est née à la suite d'un constat simple : la communication entre les acteurs de la filière forêt-bois sur le Triangle Marnais n'est pas établie. La création de dialogue entre les différents acteurs de la filière est donc un des objectifs prioritaires de cette démarche. Afin de veiller à améliorer ces relations, l'objectif de cette action est de créer un événement multipartenarial, où chacun viendra discuter de son **métier**, de ses **besoins** et **attentes**.

### **ACTION II-6**

#### **Mieux structurer la communication et le dialogue**

Les opérations sylvicoles et les activités en forêt sont souvent mal comprises, ce pourquoi les partenaires ont témoigné de la nécessité d'**accroître la communication autour du label Forêt d'Exception®**.

La communication sera un point central à évoquer au cours des discussions sur le dialogue forêt-société, autant en interne qu'en externe. De plus, elle devra aussi s'intensifier sur les règles de bonne conduite en forêt et sur la réglementation en vigueur pour assurer la conciliation des usages. Plus globalement, un plan de communication structuré et coconstruit avec les partenaires de la démarche permettrait une meilleure visibilité et appropriation du label Forêt d'Exception® et de ses valeurs.



ZONE DE  
RÉGÉNÉRATION  
NATURELLE

Avec l'accompagnement financier de :

La Région  
**GrandEst**

LE DÉPARTEMENT  
**51** **Marne**